



Commune
d'Orges

Conseil général
Le Bureau

PROCÈS-VERBAL

de la

Séance du Conseil général du 25 mars 2021

Présidence : M. Walter Burri
Secrétaire : Mme Aurélia Bally

Ouverture :

M. le Préfet ouvre la séance à 19h30 et salue les conseillers généraux et municipaux.

L'ordre du jour se présente comme suit :

1^{ère} partie présidée par le Préfet

1. Établissement d'une liste de présence,
2. Assermentation des membres du Conseil général,
3. Assermentation des membres de la Municipalité,
4. Élection du président du Conseil pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022,
5. Élection du secrétaire du Conseil général pour la législature 2021-2026,
6. Lecture et adoption du procès-verbal d'installation.

Message du Préfet

2^{ème} partie présidée par le nouveau président

7. Élection du vice-président,
8. Élection du secrétaire suppléant,
9. Élection de deux scrutateurs,
10. Élection de deux scrutateurs suppléants,
11. Élection de trois membres de la Commission de gestion,
12. Élection de deux membres suppléants de la Commission de gestion,
13. Élection de trois membres de la Commission de recours,
14. Élection du délégué au Conseil intercommunal de l'arrondissement scolaire de Grandson.

1^{ère} partie présidée par le Préfet

- Voir PV en annexe (point 1 à 6).

2^{ème} partie présidée par le nouveau président

- Point 7 à 12.

7. Election du vice-président

M. Walter Burri propose M. Alain Petitpierre.

Il n'y a pas d'autre proposition et M. Alain Petitpierre accepte cette proposition.

- M. Alain Petitpierre est élu tacitement à l'unanimité.

8. Election du secrétaire suppléant

M. Walter Burri propose Mme Noëlle Vuillemin.

Il n'y a pas d'autre proposition et Mme Noëlle Vuillemin accepte cette proposition.

- Mme Noëlle Vuillemin est élue tacitement à l'unanimité.

9. Election de deux scrutateurs

Les deux membres de l'ancienne législature acceptent de continuer.
Il n'y a pas d'autre proposition.

- M. Raphaël Bonvin,
- M. Nicolas Pavillard.

Ils sont élus tacitement à l'unanimité.

10. Election de deux scrutateurs suppléants

Les deux membres suppléants de l'ancienne législature acceptent de continuer.
Il n'y a pas d'autre proposition.

- M. Ludovic Haueter,
- Mme Noëlle Vuillemin.

Ils sont élus tacitement à l'unanimité.

11. Election de trois membres de la Commission de gestion

Un membre de l'ancienne législature accepte de continuer.
Il n'y a pas d'autre proposition.

- M. Patrick Aerny.

Il est élu tacitement membre à l'unanimité.

Deux membres suppléants de l'ancienne législature acceptent de continuer.
Il n'y a pas d'autre proposition.

- M. Damien Gfeller,
- M. William Montagrín.

Ils sont élu tacitement membres à l'unanimité.

12. Election de deux membres suppléants de la Commission de gestion

Un nouveau candidat se présente.
Il n'y a pas d'autre proposition.

- M. Sébastien Wenger.

Il est élu tacitement membre suppléant à l'unanimité.

Un 2^{ème} membre suppléant sera nommé lors de la première séance du Conseil général de la législature 2021-2026.

13. Election de trois membres de la Commission de recours

Deux membres de l'ancienne législature acceptent de continuer.
Il n'y a pas d'autre proposition.

- M. Raphaël Bonvin,
- Mme Noëlle Vuillemin.

Ils sont élus tacitement à l'unanimité.

Une nouvelle candidate se présente en remplacement de Mme Cynthia Schülé qui se retire. Il n'y a pas d'autre proposition.

- Mme Mary-France Fleury.

Elle est élue tacitement à l'unanimité.

14. Election du délégué au Conseil intercommunal de l'arrondissement scolaire de Grandson

Une nouvelle candidate se présente.
Il n'y a pas d'autre proposition.

- Mme Sabine Delachaux.

Elle est élue tacitement à l'unanimité.

15. Divers

M. Patrick Aerny demande si des informations seront données par les commissions qui ont été nommées, en fin d'année 2020, pour étudier le projet de création des trottoirs et places de parc.

M. Olivier Schülé répond que ce dossier est en cours. La Commission de gestion devra statuer par rapport au financement.

M. Damien Gfeller informe que la Commission s'est réunie à plusieurs reprises avant les fêtes de fin d'année et a rédigé un rapport complet qui a été transmis à M. André Cachin.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président remercie les membres pour leur présence ce soir. Il remercie également ceux qui ont accepté de prendre quelques charges, les anciens, la secrétaire, les scrutateurs et la Municipalité. Il souhaite une bonne soirée à tout le monde.

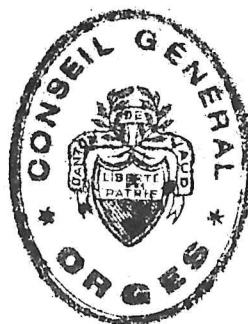
La date de la prochaine séance du Conseil général 2016-2021 n'est pas encore fixée. Elle sera communiquée prochainement.

La séance est levée à 20 :25

Approbation du PV :

Le présent procès-verbal a été vérifié et signé le _____

Le Président
Walter Burri



La Secrétaire
Aurélia Bally